2° La Société d'Histoire naturelle de Boston accuse réception de nos Mémoires tomes 1 à 3 et des années 1 à 3, 4, nos 41 et 42 du Bulletin mensuel.

3°. L'Académie des sciences, arts et lettres du Wisconsin nous informe qu'elle a reçu 6 numéros du Bulletin mensuel.

4° L'Institution Smithsonienne de Washington accuse réception des nos 25, 26, 31 à 42 du Bulletin mensuel.

5° La Société Hollandaise des sciences de Harlem annonce l'envoi des nos 4 et 5 du tome X, et du no 1 du tome XI des Archives néerlandaises.

6° Un paquet à l'adresse de notre Société, venant de Vienne, est arrivé à Paris chez M. Lorenz, libraire-commissionnaire, qui demande comment il nous le fera parvenir.

7° Un bulletin du dépôt général de librairie de province.

8° Un prospectus d'une collection d'algues marines appliquées sur papier.

9° Un bulletin de vote pour l'élection du Bureau et de 20 membres du Conseil de l'Association scientifique de France.

M. le Président nous signale les passages les plus intéressants pour chacun de nous, des ouvrages reçus depuis notre dernière réunion.

M. Dubois demande qu'il soit fait mention, au procès-verbal, de la réception de 7 volumes envoyés de Perpignan par M. Pétri.

M. le Président s'est occupé de réclamer l'approbation de notre règlement à la Préfecture ; cette formalité n'est pas encore remplie.

M. Garnier donne des renseignements sur les plans du Musée d'histoire naturelle projeté, dressés par M. Pinsard qui veut bien consacrer un temps précieux à ce travail si utile à notre Société. M. Michel Vion dit qu'il ne faut pas tarder à soumettre cette question au Conseil municipal.

Deux membres nouveaux sont admis à faire partie de notre Société ; ce sont : M. Alfred Boulant, rue des Saintes-Maries 26, présenté par MM. Carpentier et Alexandre, membre résidant ;

Digitized by Google

et M. CALLIEUTE-TERRAL, à Viviers (Ardèche), comme membre non-résidant, présenté par MM. Delaby et Dubois.

M. Garnier donne lecture d'un remarquable discours prononcé par M. le docteur Candèze, directeur de la classe des sciences à l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, le 15 décembre 1874.

Ce discours, intitulé les ***Moyens d'attaque et de défense chez les Insectes***, est tellement intéressant d'un bout à l'autre, les faits y sont présentés dans un style si attrayant, qu'il n'est guère possible d'en faire un résumé ; il faut le lire tout entier. Nos collègues absents à notre réunion du 13 mai pourront en avoir communication à notre bibliothèque.

Le Secrétaire-adjoint, A. LEFEBVRE.

Epoque des Pilotis de Pavry. (Suite de la page 84).

Mais, comment concevoir des habitations dans des lieux qui, aujourd'hui, sont recouverts d'au moins 2 mètres de matière tourbeuse ? Ce sont là tout bonnement les suites d'un fait géologique général. Que sont nos tourbières ? si ce n'est d'anciens lacs desséchés, et comblés par des amas de plantes à demi-décomposées. C'est un de ces comblements graduels qui a fait hausser les eaux dans la vallée de Pavry, et qui a pu produire, en même temps que le déboisement partiel des hauteurs voisines, une inondation qui a forcé les habitants de ces demeures aquatiques à les abandonner. Telle est mon opinion.

S'il m'était possible maintenant d'évaluer en années l'âge d'un dépôt de tourbes dans cette vallée de Pavry, il me serait facile de déterminer l'âge positif des palafittes que l'on y rencontre ; mais, d'après Carl Vogt, nous manquons de base pour évaluer l'accroissement de la tourbe, et les calculs faits dans ce but ne reposent que sur des fondements très-peu certains.

Je citerai, à ce sujet, deux passages de savants picards : « Dans les pays où l'on exploite les tourbières depuis un temps

Digitized by Google

immémorial, nous apprend M. Boucher de Perthes dans l'*Homme antediluvien*, personne n'a vu la tourbe croître d'une manière sensible. L'on en a conclu avec raison qu'il fallait des siècles pour en produire une épaisseur de quelques centimètres. » — C'est un fait parfaitement connu, nous affirme M. Kolb, dans ses *Etudes sur les Tourbières de la Somme*, qu'il faut de 30 à 40 ans pour qu'une tourbière produise une épaisseur d'un mètre d'excellente tourbe. » Franchement, je tomberais dans l'absurde si je me basais sur ces principes contradictoires.

Il est d'autres géologues qui sont venus construire un système de chronologie servant à déterminer l'ordre des temps pendant lesquels certaines couches de terrain ont été formées, et à fixer de cette manière l'âge de chaque époque. Ainsi, M. Morlot, archéologue et naturaliste Suisse, assigne, par des calculs personnels, à la couche de l'âge du bronze une antiquité d'environ trois ou quatre mille ans avant notre ère, et à celle de la pierre quatre à sept mille ans. « Cependant, dit le docteur Büchner, ces évaluations ont été récemment mises en doute par un savant américain, le professeur Andrews, de Chicago ; et, d'après ses calculs, il faudrait réduire de plus de moitié (1). » Je le crois ; de sorte qu'avec tous ces chronomètres incertains, je me vois obligé de n'en adopter aucun. Seulement, comme je ne veux point faire remonter au déluge la création des palafittes de Pavry, je vais à présent me ranger à une opinion des plus modérées.

« Vers le commencement de notre ère, selon M. Worsaae, il y avait déjà au moins sept à huit siècles que la civilisation de l'âge du fer régnait chez les peuples classiques sur le littoral de la Méditerranée, et elle pénétrait également chez les peuples les plus voisins, les Celtes et les Germains, de même que chez les Scythes et d'autres peuples de la Russie méridionale. Mais dans

(1) Le docteur Louis Büchner. *L'Homme selon la Science, son passé, son présent et son avenir*,

Digitized by Google

le bassin de la Baltique, au moins jusqu'au littoral du lac Mælar, vers le Nord, chez les Goths, la civilisation de l'âge du bronze se maintenait encore en partie, bien qu'elle fût dans sa dernière période ; au contraire, plus loin vers le Nord, dans la péninsule Scandinave, en Norwége, en Finlande, dans la Russie septentrionale et centrale, la connaissance du métal, peu répandue, n'avait pas encore réussi à supplanter les armes et les instruments de pierre (1). »

Ce long extrait, qui résume les trois âges en prouvant qu'ils furent contemporains en Europe, m'engage à classer l'occupation des palafittes de Pavry dans la période de temps comprise entre le VIII^e^ siècle avant notre ère et Jésus-Christ.

Eh quoi ! n'est-ce pas au VII^e^ siècle avant notre ère que le Nord de la France fut envahi par des tribus Celtiques connues sous le nom de Kymris ? Et cette invasion ne fut-elle point suivie d'émigrations nombreuses, parmi lesquelles je citerai celles des Belges, vers le milieu du IV^e^ siècle, venant s'établir et fonder des villes dans notre contrée ? . . . . . .

. . . . . .

S'il s'agissait ici de vous faire une étude de linguistique sur les idiomes celtiques, dont une quantité de mots ont passé, à travers les siècles, dans la langue française comme dans la langue anglaise, il me semble que je pourrais mettre en première ligne le mot havre, dont l'étymologie, d'aprés le *Dictionnaire de la Langue française* de Littré, se trouve dans plusieurs langues : » ancien scandinave, hōfn ; anglo-saxon, häfen ; danois, hafn ; allemand, hafen ; anglais, haven. Comparez le bas-breton et le kimry : aber, port. »

Et pourquoi retrouve-t-on cette étymologie dans ces langues ? C'est parce que, nous dit Pellissier, « la langue celtique, à titre de langue arya, présentait dans ses radicaux et dans sa gram-

(1) J.-J. Worsaae.— *La Colonisation de la Russie et du Nord scandinave et leur plus ancien état de civilisation.*

Digitized by Google

maire de sérieuses ressemblances avec toutes les langues de même origine, à savoir : le sanscrit, le perse, le slave, le grec, l'allemand, et probablement encore plus le latin (1). »

Pavry ! ce village palustre que nous supposons avoir été occupé, au moment des émigrations celtiques, par une tribu de Gallo-Belges, portion peut-être des Ambiani ; Pavry, ne tirerait-il point par hasard son origine de havre ? La rivière qui traverse cette vallée n'a-t-elle point elle-même pour nom Avre ? Et n'est-ce point à Avricourt qu'elle prend sa source dans la forêt de Bouveresse pour se joindre à la Noye au-dessus de Pavry, et longer avec cette rivière, celle-ci d'un côté, celle-là de l'autre, le marais de Boves où leurs eaux se confondaient autrefois ? Quelle concordance de noms, de l'endroit où commence l'Avre jusqu'à celui où elle finit : Avre, Avricourt, Pavry, Bouveresse et Boves ! ! !

Pavry a été latinisé. Ce fut un lieu de refuge, un abri, un port, ainsi que l'indique d'abord sa disposition en forme de baie, de havre ou de rade.

Je termine ici, Messieurs, le travail que vous m'avez demandé, dans la séance de géologie, 11 juin 1874. J'ai l'espoir qu'il n'aura pas été inutile, et qu'il contribuera pour sa faible part à l'avancement de nos connaissances sur les temps préhistoriques de notre Picardie. Que d'autres, avec plus de moyens à leur disposition, le reprennent, et, guidés par plus de lumières, le mènent à meilleure fin ! C'est là mon souhait. LE RICHE.

Géologie résumée des cantons de la Somme.

CANTON D'AMIENS. (Suite de la page 85, année 1876).

Terre végétale.

Les modifications de la partie superficielle du sol dans sa structure et dans sa composition, sous l'influence des eaux et de

(1) A. Pelissier. — *Précis d'histoire de la Langue française depuis son origine jusqu'à nos jours.*

Digitized by Google